

## Appui à la filière bovine dans le Pool

### Professionnalisation et Structuration des Filières Agricoles dans le Pool (PROFAP)

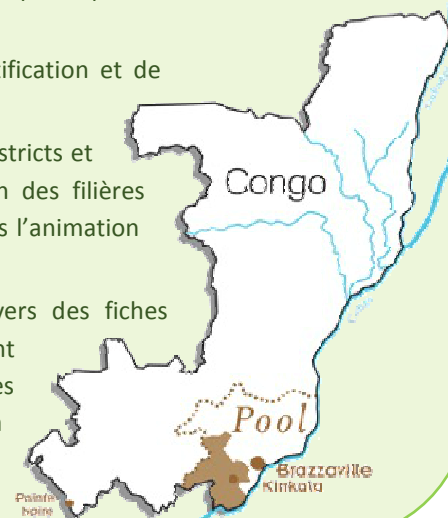
L'Ircod appuie depuis 2010 la **relance de l'agriculture dans le Département du Pool au Congo**, dans le cadre de la **coopération décentralisée** entre le Conseil départemental du Pool (CDP) et la Ville de Ribeauvillé.

Ce programme s'inscrit dans un contexte de relance et de reconstruction post-conflit, le Pool, principale zone agricole du Congo et grenier historique de la capitale Brazzaville, ayant été fortement impacté par les événements socio-politiques de la fin des années 1990.

Une première action (2010 – 2012) a permis d'amorcer une démarche d'identification et de soutien aux forces vives agricoles dans 3 districts.

Le **PROFAP** (2013 – 2017), cofinancé par l'Union européenne, intervient dans 6 districts et vise à relancer l'économie locale via la professionnalisation et la structuration des filières bovine, avicole et maïs, tout en soutenant le Conseil départemental du Pool dans l'animation de la concertation locale et la réflexion stratégique territoriale.

Le projet inclut une **démarche de capitalisation** qui vise à partager, à travers des fiches d'expérience, les enseignements du projet en matière de développement économique local, avec un focus sur la structuration des filières, le rôle des fermes pilotes, la formation et l'organisation des professionnels agricoles et le rôle de la collectivité dans le développement agricole et économique local.



***L'élevage bovin représente une opportunité pour le développement socio-économique et permet la production de viande ou d'engrais nécessaire à l'activité agricole. La présente fiche vise à capitaliser l'expérience acquise par les partenaires sur l'appui aux éleveurs bovins et leurs bouviers, via par une formation, une dotation en animaux et un suivi par les techniciens agricoles.***

### Contexte avant-projet

La République du Congo dispose de vastes étendues de prairies et de savanes arbustives, offrant de **grandes potentialités de développement** de cette activité. Ces savanes qui couvrent près de 12 millions d'ha (40% du territoire national) sont caractérisées par plusieurs espèces de plantes (graminées et légumineuses) et constituent donc les zones de pâturage.

L'élevage bovin au Congo demeure encore une **activité d'appoint** pratiquée par des exploitants (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs et commerçants) d'un âge assez avancé de 45 à 60 ans et reste confronté à plusieurs contraintes :



Un éleveur bénéficiaire dirige ses animaux

- Manque de formation des éleveurs et des bouviers,
- Difficulté d'accès aux crédits et intrants
- Faible soutien aux éleveurs bovins de la part de l'Etat malgré la politique nationale
- Manque de suivi des élevages par des techniciens qualifiés

### **Focus sur l'élevage traditionnel**

Ce modèle d'élevage implique des éleveurs amateurs, disposant de troupeaux de quelques têtes, parfois en divagation ou au sein de parcs pouvant contenir les animaux de 4 ou 5 paysans, sans présence systématique d'un bouvier. La fréquence de suivi se limite à quelques passages par mois. Les conditions d'élevage n'y sont pas adéquates (absence de parc de nuit ou couloir contention) et peu ou pas de soins sont réalisés sur les bêtes.

## **La démarche mise en œuvre**

Le type de métayage mis en œuvre se situe entre le métayage public, vu l'implication de la collectivité locale, et le métayage privé, étant donné sa gestion déléguée à l'Ircod.

### **Sélection des éleveurs**

Le PROFAP proposant une formation conséquente, les éleveurs (métayers) et leurs bouviers sélectionnés peuvent **avoir ou non une expérience dans l'élevage bovin.**

#### **Critères de sélection des métayers**

- Disposer d'un parc clôturé, avec parc de nuit et couloir de contention, accessible par les animateurs en véhicule ou motocyclette
- Employer un bouvier
- Etre alphabétisé
- Avoir un titre foncier ou une autorisation de propriété
- Disposer d'une fiche de prospection du terrain signée par le technicien ou le chef de secteur
- Adresser une demande manuscrite au responsable du métayage.



Parc de nuit, district de Kinkala

→ **Plusieurs éleveurs ou métayers (3 à 4 éleveurs) sont sélectionnés dans la même zone afin de favoriser des échanges expériences techniques, initier une organisation commune entre l'éleveur en groupe de vulgarisation agricole (GVA), et à terme favoriser des achats communs en compléments alimentaires.**

#### **Méthode de sélection**

Une première identification a lieu avec l'appui des chefs de secteur agricole de chaque zone d'intervention, qui remettent une liste d'éleveurs au technicien de l'Ircod. Celui-ci rencontre individuellement les éleveurs avec prospection à l'appui afin de vérifier s'ils répondent bien aux critères. Le technicien effectue deux passages (un état des lieux avec recommandations puis contre-expertise), il cartographie le parc pour en connaître la surface et contrôle les documents administratifs et techniques : titres de propriété foncière, autorisation du chef de village, parc de nuit, couloir de contention, trois à quatre niveaux de clôture, barrière anti feu de brousse, qualité du pâturage et accessibilité du parc....

### ✓ Risques et difficultés

La **motivation réelle de l'éleveur** doit être bien déterminée en amont. Certains sont en effet attirés simplement par la perspective d'être bénéficiaire ou métayer d'un projet sans avoir d'intérêt réel pour l'activité concernée. Le **non-respect des recommandations** faites par le technicien sur les infrastructures (parc, parc de nuit et couloir de contention) constitue un **risque pour la réussite** de l'activité.

### ✓ Solutions mises en œuvre

Le métayer doit mettre en place les **infrastructures adéquates (parc, parc de nuit et couloir de contention) et employer un bouvier, ce qui l'engage financièrement**. S'appuyer sur des **éleveurs en activité**, dont l'implication est déjà mesurable et qui ne **nécessitent qu'un complément de formation**, a également pu représenter une solution. Pour les éleveurs ne respectant pas les recommandations du technicien, ils sont d'abord convoqués ou visités par la coordination pour se justifier quant aux manquements constatés, puis avertis par l'intermédiaire d'un courrier avec copie au CDP et au services préfectoraux/déconcentrés. Enfin, l'engagement d'une procédure de sanction pouvant mener au retrait partiel ou total du troupeau est prévue au contrat.

## Formation des éleveurs et leurs bouviers

Les formations visent à renforcer les compétences des métayers ou, pour certains, à leur donner les bases minimales afin **d'améliorer leur capacité d'élevage et d'augmenter leur production**. Avant le PROFAP, les formations ont été réalisées au sein de la Ferme de Voka qui proposait un programme de métayage. Depuis 2013, les formations sont réalisées en partenariat avec le Centre d'Appui Technique (CAT) de Mpassa, dans la zone de Mindouli. Relancée en 2003, cette Ferme d'Etat chapeautée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage dispose des **infrastructures appropriées et de techniciens de qualité**, issus des équipes techniques en place dans les années 1990. Le CAT de Mpassa compte actuellement près 300 têtes de bovins. Il propose des formations courtes ou longues à destination des éleveurs et des bouviers.

### Focus sur les Centres d'Appui Technique au Congo

Les premiers Centres d'Appui Technique (CAT) ont été créés avant l'indépendance du Congo. Le CAT de Mpassa, situé dans le district de Mindouli, existe depuis 1952. Il fonctionnait tel un village, avec école, maisons d'habitations pour les employés, bâtiments d'élevages, centre de formation, cela sur une superficie de quelques milliers d'ha. Il a été détruit pendant la guerre civile. Aujourd'hui, le centre est en reconstruction, les bâtiments d'élevages sont fonctionnels ainsi que les parcs. Ces centres jouent plusieurs rôles dans la structuration de la filière bovine. Il existe, actuellement au Congo-Brazzaville, trois CAT : Mpassa, Dihessé et Boundji.

En premier lieu, ce sont des réserves d'animaux pour les projets de métayage de l'Etat. Ainsi, lorsque le CMB mène ses campagnes, il coopère avec les CAT pour fournir les animaux aux métayers.

Le deuxième rôle des CAT est de servir de centre de sélection et d'expérimentation pour tous les travaux concernant la production bovine. Ainsi, en 2013, des animaux importés du Brésil ont été placés dans le CAT de Dihessé. Ces animaux de race Nellore, Girolande, Sénépol ou encore métis sont, jusqu'à présent, en phase d'acclimatation. Suite à cette phase, il est prévu de réaliser des croisements avec les races locales afin d'améliorer les performances de ces dernières.

Enfin, leur troisième rôle est la formation. Depuis la fin des guerres intérieures, les CAT n'ont pas réellement formé de professionnels de l'élevage. Cette tendance devrait s'inverser, avec le CMB qui s'appuiera de plus en plus sur cette compétence des centres pour former les futurs bénéficiaires de bovins.

*(Extrait du rapport de stage « Pérennisation de l'élevage bovin au Congo », Hadrien Hennequin – 2014)*

→ Dans le cadre du PROFAP, le contenu de la formation a été adapté et se veut réaliste par rapport aux niveaux des éleveurs avec des supports adaptés, pratiques et illustrés. La formation dure 7 jours, partagée entre apprentissage théorique et pratique.

### ✓ Risques et difficultés

La définition de la **durée de la formation** est complexe. Trop courtes, elles ne permettent pas à l'éleveur d'effectuer l'ensemble des mises en situation nécessaires à un apprentissage relativement complet. A l'opposé, trop longues, elles supposent que l'éleveur et/ou son bouvier s'absente sur une durée ne lui permettant plus d'effectuer un suivi suffisant de son parc s'il est déjà en activité.

### ✓ Perspectives d'amélioration

Définir des modules de formation adaptés, dans leur durée et leur contenu, sur la base des fiches existantes et en les complétant, pour plusieurs profils : bouvier seul, éleveur en activité et déjà expérimenté. éleveur se lançant dans l'activité. etc.

## Approvisionnement en bovin et remise aux métayers

Le projet effectue des achats de bovins, qui sont, avant remise aux éleveurs, parqués afin d'observer une période de « quarantaine ». Ils y bénéficient d'un **suivi sanitaire et d'une alimentation adaptée**. Leur état de santé est certifié par un vétérinaire indépendant à la fin de cette période.

### Le choix de la race

L'Ircod a fait le choix de s'approvisionner en bovins disposant d'un **bon potentiel de matière de viande ainsi qu'une génétique adaptée au milieu**. Trois races pouvant répondre à ces critères et s'adapter aux conditions locales ont été proposées dans les districts : les races « Ndama », « Lagune » et « Shari ».

L'expérience dans les élevages a montré une **meilleure résistance des races Ndama et Lagune (historiquement présentes au Congo)**. La race Shari (introduite par le projet essentiellement du fait des mauvaises conditions d'approvisionnement en Ndama et Lagune), malgré un meilleur potentiel de viande par animal, s'adapte moins aux conditions du milieu, surtout pour les districts de Boko, Loungui et Loumo. De plus, les gestations sont généralement tardives.

### Dotation des métayers et rétrocession

Après observation de la période de quarantaine, les métayers sont dotés d'un **kit de 4 bovins** (1 taurillon et 3 génisses). A la remise des bêtes, les métayers signent des **contrats de métayage** engageant les deux parties (Ircod et Métayer) sur une durée de 7 ans, ainsi qu'un bon de réception.

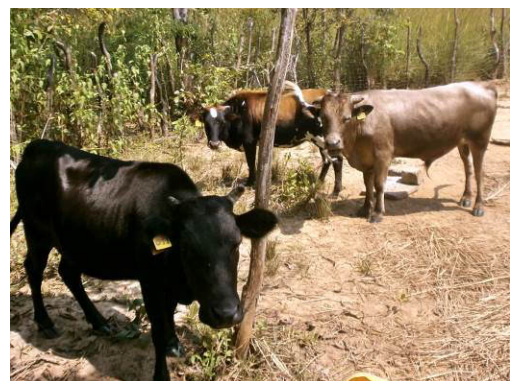
Une des implications du contrat est la rétrocession des animaux remis. En effet, **pour 4 bêtes dotées, l'éleveur s'engage à en restituer 6, sur 7 ans**.



Un mâle Ndama



Un troupeau de Shari



Des sujets Lagune

### **Focus sur le dispositif de rétrocession**

Avec le nombre de gestation théorique par femelle, l'éleveur est censé pouvoir faire croître son troupeau tout en assumant la rétrocession. Ces rétrocessions doivent **permettre la constitution de nouveaux kits ou le renforcement** de parcs ayant connu des décès tolérés (n'engageant pas la responsabilité de l'éleveur).

Les premières restitutions interviennent à la 4<sup>e</sup> année du contrat de métayage, afin de permettre à l'éleveur **d'entamer significativement la croissance du cheptel** avant de faire face à ses engagements. Ainsi à la clôture du projet, 4 bêtes ont été restituées en 2015 et 2016 sur 10 théoriquement dues. En réalité, certains parcs ont connu des dotations ou gestations tardives, ce qui explique cet écart.

#### ✓ **Risques et difficultés**

D'une manière générale, le **nombre de décès** enregistrés (32) et ses causes menacent le dispositif. Le plus souvent, ces décès sont liés aux **conditions naturelles** qui prévalent, notamment la présence de **serpents** dans les parcs ou des plaies infectées non traitées (dans le premier cas, l'éleveur n'est pas tenu responsable mais il l'est dans le second, considérant qu'il n'a pas alerté l'Ircod de l'urgence sanitaire). Les décès successifs au sein d'un même élevage limitent largement sa capacité à croître efficacement.

Vu l'éloignement des différents parcs, la démultiplication des besoins en matière de **transport de bêtes** n'avait pas été anticipée. Le véhicule du projet permet de charger quelques animaux mais la benne n'était pas adaptée.

#### ✓ **Solutions mises en œuvre**

Un arceau démontable a été mis en place sur le véhicule du projet, mais les besoins croissants à venir en matière de transport (restitutions ou des échanges entre parcs, qui ne peuvent être supportés par les éleveurs) ne pourront être supportés avec un tel véhicule.

#### ✓ **Perspectives d'amélioration**

A terme, il paraît pertinent de **prévoir une réorganisation des parcs et à une adaptation du plan de rétrocession**, sur la base de fiches d'évaluation produites par les techniciens. D'un commun accord avec certains métayers, il peut être tout simplement mis fin au contrat de métayage et les bêtes issues du cheptel Ircod seraient récupérées. Le contrat d'éleveurs ne respectant pas, de manière répétée, aux préconisations et injonctions de l'Ircod pourrait également être résilié. Pour les parcs ayant connu plusieurs décès et n'étant pas en mesure de respecter les engagements de restitution, le plan de rétrocession pourrait être adapté, sur la base de schéma définis en concertation avec les partenaires (exemple : 2 décès n'engageant pas la responsabilité de l'éleveur induisent une diminution à 3 animaux de la restitution finale).

Il pourrait être procédé à **l'acquisition d'une logistique adaptée** (bétaillère ou pick-up grande capacité) ou la mise en place d'un **partenariat avec d'autres acteurs** de la filière, type CMB.

### **Suivi des éleveurs**

Un suivi est organisé tous les 45 jours par les techniciens de l'Ircod. Il s'agit d'une fréquence normale qui peut être modifiée en fonction des urgences dans les parcs. Le technicien Ircod veille ainsi au respect des engagements pris par l'éleveur quant aux soins apportés aux bêtes, leur alimentation et l'état général du parc (par exemple, si un couloir de contention est mal entretenu, il représente un risque physique pour le technicien qui ne pourra maintenir une bête immobilisée).



**Un mâle rétrocedé est transporté vers le parc d'un autre bénéficiaire**

Il le **forme ainsi en continu**, l'incite à utiliser les outils de gestion mis à disposition et relève les dysfonctionnements. Si ces derniers persistent malgré la sensibilisation faite par le technicien, des mesures sont prises pour rappeler le métayer à ses engagements.

En cas d'indisponibilité du technicien, il peut être fait appel au Chef de Secteur agricole ou à d'autres éleveurs expérimentés pour intervenir sur des cas d'urgence. Ceci permet de progressivement appréhender le retrait à venir du dispositif d'accompagnement in situ, dans une logique de responsabilisation et d'autonomisation des éleveurs et des groupements.

Ce travail de terrain est aussi à la base d'un **suivi global des mises en métayage**, permet d'alimenter une base de données et ainsi disposer d'une **photographie permanente de l'état du cheptel** acquis et mis à disposition des éleveurs. Un dossier comprenant le contrat de métayage, les justificatifs de mouvements ou de décès, les correspondances, le nombre de naissances, etc. est ainsi disponible à tout moment à la coordination du projet



Le technicien Ircod accompagné du Chef de Secteur Agricole lors de son intervention



Un métayer réalise les opérations de morphométrie sous la supervision du technicien Ircod

#### **Focus sur le suivi et la situation des parcs**

L'Ircod suit les parcs en métayage issus du PROFAP mais également du PACD, projet exécuté entre 2010 et 2013. Vu les délais de restitution des bêtes, à la clôture du PROFAP, seules les dotations effectuées en 2012 ont donné lieu à une restitution. **40% des animaux prévus ont été rétrocedés en 2016.**

En termes de cheptel, le projet comptabilise **157 têtes de bovins** (géniteurs et descendants) pour 120 bêtes dotées entre 2010 et 2015. Malgré un nombre important de décès enregistrés, **la croissance naturelle des troupeaux permet de compenser les pertes.**

#### ✓ **Risques et difficultés**

La dotation en bêtes, la formation et la structuration des éleveurs dépendent des financements du projet, ce qui constitue un risque en matière de **pérennité**. Par ailleurs, les **kits distribués sont jugés trop limités pour permettre une démultiplication significative du troupeau** ainsi qu'une source de revenu rapide pour l'éleveur.

#### ✓ **Perspectives d'amélioration**

La spécialisation de l'Ircod et du CDP sur un dispositif d'appui « soft » (**formation, accompagnement sur le terrain, organisation des éleveurs**) doit se poursuivre dans un premier temps, étant donné les délais de structuration d'une filière aux cycles si longs. Ensuite, des **partenariats** pourraient être conclus auprès d'autres acteurs qui fourniraient les animaux tandis que l'Ircod et le CDP assureraient le soutien technique. A plus long terme, la **professionnalisation progressive des groupements et partenaires prendrait le relais** en matière de formation et suivi technique, avec une participation financière des éleveurs, le CDP et l'Ircod n'assumant plus qu'un rôle de suivi global du cheptel départemental (notamment génétique) avec les directions déconcentrées concernées et les partenaires étatiques, via une base de données dédiée.

## Les points forts et les faiblesses du dispositif

### Les Faiblesses

- Le nombre de bêtes des kits Ircod est faible pour faire face aux risques naturels : les accidents dus aux serpents ou les pathologies liées au milieu limitent la capacité à faire croître un troupeau
- Ce constat se renforce par la nature même de l'activité, à cycles longs, dont les retombées financières tardent à se concrétiser avec de petits troupeaux, avec le risque de décourager les métayers
- Les difficultés d'accès aux terrains ou aux intrants

### Les Forces

- Potentiel de pâturage et des espaces disponibles
- Marché très porteur pour matrice et viande
- Volonté des éleveurs de constituer un capital
- Existence de structures disposant de compétences avérées
- Engagement des autorités nationales et locales avec volonté de relancer la filière

## Quelques conseils / Leçons apprises

### Un bon processus de sélection

- Les éleveurs (métayers) doivent être sélectionnés en fonction de leur engagement et du respect des critères : infrastructures (parc, parc de nuit et couloir de contention), l'accessibilité du parc ; une relation de confiance est primordiale
- La mise en place des comités de sélection et signature des contrats de métayage

### L'encadrement des métayers et la collecte des données

- Les techniciens Ircod doivent bien encadrer les éleveurs et leurs bouviers et vérifier leur travail de conduite de leur troupeau, lors des visites de suivi qui complètent la formation
- Les visites permettent une proximité entre le métayer et son bailleur ainsi que la mise à jour d'une base de données nécessaire au bon suivi de l'exécution des contrats

### Responsabiliser les métayers

- Les éleveurs métayers doivent bien appréhender leurs responsabilités afin de veiller au respect des engagements et des contrats de métayage
- L'appui à la structuration des groupements autour de leaders ou de techniciens dynamiques permet de créer les conditions de leur autonomisation

### Disposer d'une vision à long terme et évaluer le dispositif

- Alors que les contrats engagent sur des périodes longues (7 ans), il est nécessaire de faire régulièrement un état des lieux des parcs et de l'exécution des contrats, envisager des réformes du dispositif permet de mieux pérenniser le système de métayage

### Docteur vétérinaire Christian HAESSLER

#### Expert AFDI, ancien coopérant au CAT de Mpassa

« L'Ircod, au début de ses activités, a voulu répondre à une demande de la part des personnes qui n'avaient pas pu développer l'agriculture suite à la guerre. Ce qui m'a intéressé, c'était donc de prolonger et reprendre le travail que j'avais amorcé quelques années plus tôt (lors d'une expérience en tant que coopérant au Congo dans les années 1990). Je me suis rendu compte, lors de ma mission, que même si le matériel génétique et les outils de travail avaient disparu, il y avait encore une base de connaissances importante chez certaines personnes. Il était donc nécessaire de soutenir ces personnes, ainsi que des structures locales pour diffuser les apprentissages à un plus grand nombre d'éleveurs. (...) Et c'est ce que fait le PROFAP. (...) La problématique essentielle repose sur l'appropriation du métier d'éleveur par des personnes qui vivent en milieu rural, notamment pour lutter contre l'exode rural. C'est une vraie réalité du pays, car les grandes villes attirent beaucoup plus que la campagne. »

« Il faut aussi adopter une vue d'ensemble sur la filière : la production, la reproduction, l'abattage, la mise en marché... Par exemple, il n'existe aujourd'hui pas d'unité d'abattage dans le pays. Tout ça fait partie des enjeux majeurs, car une fois les éleveurs formés, il faut leur donner des outils pour valoriser leur travail. C'est un travail qui nécessite du temps. »

« Je pense que globalement les gens savent ce qu'il faut faire concernant l'élevage bovin, mais plus on développe un secteur, plus il faut des opérateurs bien formés. La formation reste par conséquent un enjeu fort, même si beaucoup de personnes ont déjà des connaissances. Il faut aussi pouvoir transmettre les savoir-faire pour que les éleveurs et les bouviers acquièrent de la technicité.

L'approvisionnement en matière première est également prioritaire. Pour un élevage, il faut des intrants et des bêtes. Avant la guerre, il y avait suffisamment de bêtes grâce aux ressources des ranchs d'Etat, mais après, il n'y avait plus rien. Actuellement, il y a donc une dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'achat des intrants parce que le marché local ne suffit pas au renouvellement des cheptels. »

« On travaille donc vraiment sur l'organisation des producteurs et sur la structuration de la filière pour qu'elle puisse prendre en charge, ou au moins orienter, la fourniture des services. (...) La filière ne se développera que si les intrants sont disponibles et accessibles. Par contre, au niveau du capital, il n'y a pas vraiment de problème. Il y a du capital car l'élevage est un placement pour beaucoup de personnes. L'achat de bovins permet de sécuriser au mieux son investissement, et permet aux éleveurs partis à la ville de garder un lien avec leur terre d'origine. Les éleveurs vivent souvent à la ville et emploient des bouviers afin qu'ils s'occupent des bêtes. (...) Certains s'installent tout de même à la campagne une fois qu'ils ne travaillent plus. »

### Jean-Christophe GONDISSA

#### Éleveur et Président du GVA bovin du district de Kindamba, métayer du PROFAP

« Auparavant, la conduite d'élevage était faite de manière traditionnelle sans respecter les normes. Mais avec le PROFAP et la relance de la filière bovine, nous avons appris les notions essentielles de gestion d'un élevage bovin lors des formations au CAT de Mpassa. Après dotation, je disposais d'un cheptel constitué de bovins Shari que le projet a introduit et ces formations m'ont assuré la capacité à les élever. Je commence à enregistrer des naissances. »

« Ces formations et l'accompagnement des techniciens m'ont enseigné la connaissance des produits vétérinaires et de leur utilisation, des pathologies, des traitements et différentes injections, les techniques d'amélioration et de gestion du pâturage (par feu) ou l'exploitation des fiches ou cahier de suivi. Il s'agit de mettre en œuvre les bonnes pratiques dans la gestion et la conduite de mon élevage en assurant un bon suivi interne de mon activité. De là, j'ai aussi la possibilité d'assister et de faire un transfert de connaissance envers les autres éleveurs. »

## Pour aller plus loin...

- Rapport de mission d'expertise au Congo, Dr. Vét. Christian Haessler (2014)
- Rapport de stage : Pérennisation de l'élevage bovin au Congo, Hadrien Hennequin, Ircod (2014)
- Document de formation des éleveurs bovins et bouviers, Ircod (2015)
- Diagnostics agraires, Ircod/CDP/TGH/ID (2014)

